

## **NOS HONORAIRES**

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, nous vous informons que nos honoraires sont les suivants :

Type transaction	Prix	Honoraire T.T.C.
Vente Maison d'habitation	< 160 000 €	Forfait 8000 €
Vente Maison d'habitation	Au-delà de 160 000 €	5%
Mandat simple		
Vente Maison d'habitation	Au-delà de 160 000 €	4%
Mandat exclusif		

Ces taux s'entendent T.V.A comprise, et comprennent les prestations de recherche, de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

## **CÔTE&VILLAGES D'AZUR SAS**

280 chemin de l'Adret - 06530 Cabris - Tél. +33(0)4 93 40 22 20 - agence@cote-et-villages-dazur.com

cote-et-villages-dazur.com